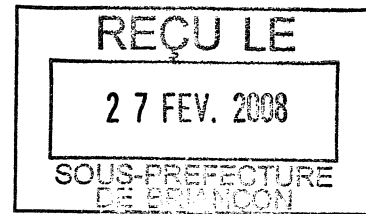




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33 jusqu'au vote de la délibération n° 25
32 à partir du vote de la délibération n° 26
Pouvoirs : 1 jusqu'au vote de la délibération n° 25
2 à partir du vote de la délibération n° 26
Nombre de Votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER – M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André : M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Prés : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBÉRATION N° 23 DU 18 FÉVRIER 2008

Rapporteur : M. le Président

OBJET : PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS

Exercice 2008

Approbation du budget prévisionnel 2008 & cotisation

Vu la délibération de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Briançonnais, en date du 27 février 2006, portant approbation des statuts et adhésion à l'Association du Pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras,

Vu la délibération de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Guillestrois, en date du 2 février 2006, portant approbation des statuts et adhésion à l'Association du Pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras,

Vu la délibération de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Pays des Écrins, en date du 3 février 2006, portant approbation des statuts et adhésion à l'Association du Pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras,

Vu la délibération de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras, en date du 3 février 2006, portant approbation des statuts et adhésion à l'Association du Pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras,

Vu les statuts de l'association du Pays du Grand Briançonnais dont l'article 6 fixant les règles de participation annuelle des membres de l'association.

Considérant le budget prévisionnel 2008 de fonctionnement et d'animation de l'association du Pays du Grand Briançonnais suivant, approuvé par les membres du Conseil d'Administration du Pays du Grand Briançonnais en date du 18 décembre 2007, arrêté comme suit :

Dépenses en euros	Pays	Conseil de développement	Budget total consolidé
Salaires et charges	41 000,00	27 000,00	83 000,00
Frais généraux, frais de fonctionnement	4 500,00	1 500,00	5 500,00
Déplacements	4 000,00	1 000,00	7 000,00
Achats de matériel	3 500,00	750,00	4 500,00
Frais de réception, représentation	2 000,00	1 500,00	3 500,00
Formation, abonnements	2 500,00	1 000,00	3 500,00
Communication	3 000,00	2 500,00	5 500,00
Loyers	5 000,00		5 000,00
Prestations	1 500,00	1 500,00	10 000,00
Honoraires	2 750,00		2 500,00
Divers	4 000,00		5 000,00
Total en Euros	73 750,00	36 750,00	137 000,00

Recettes en euros	Total 2007	Total 2007	Total 2007
Etat	20 000,00		20 000,00
Conseil Général Hautes Alpes	15 000,00	5 000,00	20 000,00
Conseil Régional PACA	25 000,00	25 000,00	50 000,00
Communauté de communes du Briançonnais	7 708,25	3 784,05	11 492,30
Communauté de communes du Guillestrois	2 627,63	1 289,93	3 917,56
Communauté de communes du pays des Ecrins	2 557,50	1255,50	3813,00
Communauté de communes de l'Escarton du Queyras	856,63	420,53	1 277,16
Total en Euros	73 750,00	36 750,00	110 500,00

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2008,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

■ Approuve le budget prévisionnel 2008 de fonctionnement et d'animation du Pays du Grand Briançonnais et de son Conseil de Développement.

■ Décide de verser à l'association du Pays du Grand Briançonnais, au titre de la participation de la C.C.B. à l'animation et au fonctionnement du Pays pour l'année 2008, la somme de 7 708,25 €,

■ Décide de verser à l'association du Pays du Grand Briançonnais, au titre de la participation de la C.C.B. à l'animation et au fonctionnement du Conseil de Développement pour l'année 2008, la somme de 3 784,05 €.

■ Dit que les dépenses seront inscrites au Budget Prévisionnel 2008 de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président,



Alain BAYROU.

25 FEV. 2008

Date dépôt S.P. : **27 FEV. 2008**

Date affichage :